

<https://college-rene-cassin.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article56>

CVC

- Vie du collège -

Publication date: lundi 12 décembre 2022

Copyright © Collège René Cassin - Tous droits réservés



[orange foncé]Grande collecte alimentaire au collège ![/orange foncé]

Les élèves du CVC organisent une collecte alimentaire au collège du 03 au 20 janvier 2023. Vous pouvez déposer des denrées non périssables et des produits d'hygiène à la Vie Scolaire. Toutes ces produits seront transmis à la banque alimentaire du Rhône et distribués aux plus démunis de notre département.

Les denrées non périssables sont des aliments sur lesquels figure la mention « à consommer de préférence avant le... ». Il s'agit par exemple de féculents, conserve, farine, sucre, huile...

Merci d'avance pour votre participation à cette collecte.

Les délégués CVC et les personnes qui ont faim comptent sur vous.

Les délégués CVC et La C.P.E du collège René Cassin de Corbas



CARNAVAL

Les délégués CVC participent à la préparation du carnaval qui aura lieu le **mardi 28 juin 2022**. Ce sera l'occasion d'organiser et de participer tous ensemble à un moment festif et convivial.

Tous les élèves sont invités à venir déguisés au collège, les adultes de l'établissement sont également conviés à mettre un costume ce jour-là.

Des temps seront consacrés au carnaval et animations diverses, d'autres au temps scolaire. Les élèves s'engagent donc à ne pas perturber les cours malgré le port du déguisement et devront travailler comme d'habitude.

Les élèves pourront arriver déguisés dès le matin. Les déguisements ne devront pas être vulgaires ni indécents. Ils ne seront pas une incitation à la haine. Les déguisements avec armes réelles ou factices ne seront pas autorisés.

Pas plus que les pétards, confettis, bombes à spaghetti, farine, œufs...

Le règlement du collège reste applicable pendant toute la durée de l'évènement pour que tout se passe dans la bonne humeur.

Les téléphones portables resteront interdits. Le collège se chargera de prendre des clichés photographiques et de filmer pour conserver un souvenir de l'évènement.

Le collège est un lieu d'apprentissages scolaires mais aussi un lieu de vie collective. C'est pour cette raison que le projet a été retenu. Nous souhaitons que cette journée soit un temps fort de la vie de l'établissement. Nous comptons donc sur vous pour que ce projet mené par les délégués CVC et adulte du collège soit une réussite. De cette réussite dépendra le renouvellement du carnaval en 2023.

Mais, qu'est-ce que le CVC (Conseil de Vie Collégienne) ?

Le CVC est une instance consultative composée de 12 élèves élus (3 représentants par niveau) et d'adultes.

Son but : connaître les avis et les idées de collégiens afin d'améliorer leur quotidien au collège.

Cette année 6 commissions ont été mises en place :

- Boite à idée
- Salle Cassin
- Demi-pension et pause de midi
- Équilibre alimentaire
- Découverte du monde : le Japon

Les élèves élus travaillent dans les commissions de leur choix afin de mettre en place des actions.

